

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature de la convention cadre Petites Villes de Demain en Lomagne Gersoise

Ce jeudi 26 janvier, Véronique MOREAU, sous-préfète de l'arrondissement de Condom, David TAUPIAC, député et conseiller régional représentant Madame la présidente de la Région Occitanie, Xavier BALLENGHIEN, maire de Lectoure et président de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise, Ronny GUARDIA-MAZZOLENI, maire de Fleurance et président du PETR Pays Portes de Gascogne, et Valérie MANISSOL, 1^{ère} adjointe au maire de Lectoure et vice-présidente de la Lomagne Gersoise, ont signé la convention cadre Petites Villes de Demain des communes de Fleurance et Lectoure, lauréates du dispositif.

Cette convention précise le contexte de cet engagement, les modalités de son déploiement ainsi que les actions envisagées dans 4 grands domaines :

« **Mobilité(s) et déplacements** » où sont notamment répertoriés les projets qui participent à la requalification douce et fonctionnelle des espaces publics tant en termes d'études (établissement d'un plan de référence sur chacune des 2 communes, étude d'aménagement des berges du Gers entre Fleurance et Lectoure...) qu'en phase opérationnelle (requalification de voies et d'espaces publics, problématiques des entrées de ville).

« **Art de vivre et spécificités locales** » qui vise, dans une dynamique contemporaine, à valoriser toutes les facettes du patrimoine local : sélection de la friche Gersycoop à Fleurance comme site EUROPAN dans le cadre de la session 17 de ce concours d'idées européen dont le thème est « Villes vivantes : réimaginer des architectures en prenant soin des milieux habités », définition d'une stratégie globale de réinvestissement des bâtiments communaux à Lectoure.

« **Habitat et logement** » qui tend à diversifier le parc de logements afin de favoriser la mixité sociale, qui inclut la mise en œuvre d'une nouvelle Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble du territoire, la définition de primes locales spécifiques et l'organisation d'un réseau de conseil aux porteurs de projets, propriétaires habitants ou bailleurs.

« **Dynamique locale – commerces et services** » qui inclut notamment l'étude commerciale SHOP'IN en cours, l'extension et la réhabilitation de différents équipements et établissements communaux et communautaires ainsi que la structuration de la compétence « soutien à la parentalité » récemment transférée à la communauté de communes.

Le programme Petites Villes de Demain de l'Agence Nationale de Cohésion Territoire bénéficie du soutien de l'Etat « L'Etat s'engage pour l'avenir des territoires », de la Caisse des Dépôts et Consignations, de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, de la Région Occitanie, du Département du Gers et du Pays Portes de Gascogne.

Contact : Ninon Lachaux, 05 62 64 28 27, pvd@lomagne-gersoise.com

